COUPE DE LA PROVINCE

Souvenir Joseph Deumer



Le 1er tour (1/32) doit se jouer pour le vendredi 18 décembre 2026 au plus tard.
Le match peut donc être avancé, avec l'accord des deux équipes et du responsable de la Coupe de la Province.
Les feuilles de match doivent impérativement parvenir chez Jean-François MONIOTTE à 6890 OCHAMPS, Rue du Congo 13 (jf.moniotte@hotmail.fr) pour le mercredi 23 décembre 2026.

ATTENTION :

L'équipe gagnante doit communiquer le résultat de la rencontre dans les 48 heures de celle-ci (jf.moniotte@hotmail.fr).
A défaut, elle sera forfait pour le tour suivant.

32.01	Sélange C	-	Virton C
32.02	Rouvroy C	-	Bye
32.03	Rouvroy D	-	Val d'Attert A
32.04	Sélange B	-	Rulles B
32.05	Bye	-	Halanzy-M. C
32.06	Hachy A	-	Virton A
32.07	Virton B	-	Rulles A
32.08	Rulles C	-	Val d'Attert B
32.09	Virton D	-	Chatillon A
32.10	Halanzy-M. A	-	Sélange A
32.11	Rouvroy B	-	Halanzy-M. B
32.12	Rouvroy A	-	Sélange D
32.13	Libramont B	-	Castors B
32.14	Basse Semois A	-	Libramont A
32.15	Ochamps A	-	Bye
32.16	Fays A	-	Castors A

32.17	Bouillon A	-	Ochamps B
32.18	Bye	-	Libramont C
32.19	Basse Semois B	-	Bouillon C
32.20	Bouillon B	-	Bras A
32.21	Tillet A	-	Sainlez A
32.22	Tenneville B	-	Tillet B
32.23	Aye A	-	Marloie C
32.24	Sainlez C	-	Wellin A
32.25	Marloie B	-	Lomme B
32.26	Dinez C	-	Tenneville A
32.27	Longchamps A	-	Dinez A
32.28	Sainlez B	-	Dinez B
32.29	Aye D	-	Marloie D
32.30	Dinez D	-	Aye C
32.31	Bye	-	Lomme A
32.32	Marloie A	-	Aye B

Le 2ème tour (1/16) doit se jouer pour le vendredi 22 janvier 2027 au plus tard.
Le match peut donc être avancé, avec l'accord des deux équipes et du responsable de la Coupe de la Province.
Les feuilles de match doivent impérativement parvenir chez Jean-François MONIOTTE à 6890 OCHAMPS, Rue du Congo 13 (jf.moniotte@hotmail.fr) pour le mercredi 27 janvier 2027.

ATTENTION :

L'équipe gagnante doit communiquer le résultat de la rencontre dans les 48 heures de celle-ci (jf.moniotte@hotmail.fr).
A défaut, elle sera forfait pour le tour suivant.

16.01	-	16.09	-
16.02	-	16.10	-
16.03	-	16.11	-
16.04	-	16.12	-
16.05	-	16.13	-
16.06	-	16.14	-
16.07	-	16.15	-
16.08	-	16.16	-

Le 3ème tour (1/8) doit se jouer pour le vendredi 26 février 2027 au plus tard.
Le match peut donc être avancé, avec l'accord des deux équipes et du responsable de la Coupe de la Province.
Les feuilles de match doivent impérativement parvenir chez Jean-François MONIOTTE à 6890 OCHAMPS, Rue du Congo 13 (jf.moniotte@hotmail.fr) pour le mercredi 03 mars 2027.

ATTENTION :

L'équipe gagnante doit communiquer le résultat de la rencontre dans les 48 heures de celle-ci (jf.moniotte@hotmail.fr).
A défaut, elle sera forfait pour le tour suivant.

08.01	-		08.05	-
08.02	-		08.06	-
08.03	-		08.07	-
08.04	-		08.08	-

Le 4ème tour (1/4) doit se jouer pour le vendredi 26 mars 2027 au plus tard.
Le match peut donc être avancé, avec l'accord des deux équipes et du responsable de la Coupe de la Province.
Les feuilles de match doivent impérativement parvenir chez Jean-François MONIOTTE à 6890 OCHAMPS, Rue du Congo 13 pour le mercredi 31 mars 2027.

04.01	-		04.03	-
04.02	-		04.04	-

La journée finale aura lieu
le dimanche 11 avril 2027
dans la salle du
TT LOMME

Début des matches à 14h00